

FRAIS DE DOSSIER ADMISSION* (traitement administratif, accompagnement)	RESERVATION / REDEVANCE ANNUELLE*
70 € par nouvel élève <i>Frais acquis définitivement au dépôt de dossier</i>	160 € par élève externe / demi-pensionnaire 220 € par élève interne

\*Sommes versées au dépôt du dossier de candidature, 1 chèque par règlement (remboursement des frais de réservation uniquement en cas d'échec au Baccalauréat pour l'entrée au BTS ou refus de candidature par l'établissement)

FORMATION	CONTRIBUTION MENSUELLE*		
	*aux frais pédagogiques, de restauration, d'internat, de sorties / visites professionnelles et culturelles		
	Forfait divisé en 10 mensualités égales, réparties de septembre à juin		
		Calcul basé uniquement sur <u>les semaines de cours</u> (semaines de stages en entreprise et congés scolaires déduits)	
	Externe Forfait mensuel	Demi-pensionnaire Forfait mensuel	Interne Forfait mensuel
4 <sup>ème</sup> Enseignement Agricole	109,10 €	207,98 €	425,68 €
3 <sup>ème</sup> Enseignement Agricole	109,10 €	205,15 €	416,63 €
BAC PRO 1ère Année	109,10 €	202,33 €	407,59 €
BAC PRO 2ème Année	109,10 €	199,50 €	398,54 €
BAC PRO 3ème Année	109,10 €	182,55 €	344,27 €
BAC TECHNO STAV 1ère	119,30 €	212,53 €	417,79 €
BAC TECHNO STAV Terminale	119,30 €	215,35 €	426,83 €
BTS 1ère année mineur <i>bâtiment internat</i>	144,80 €	226,73 €	407,11 €
BTS 1ère année majeur <i>bâtiment hébergement</i>	144,80 €	226,73 €	466,85 €
BTS 2ème année mineur <i>bâtiment internat</i>	144,80 €	235,20 €	434,24 €
BTS 2ème année majeur <i>bâtiment hébergement</i>	144,80 €	235,20 €	500,16 €

#### PERIODES DE STAGES

Demi-pensionnaire souhaitant déjeuner au Lycée en période de stage Entreprise  
=> 28,25 € facturés par semaine

Interne souhaitant restauration / hébergement au Lycée en période de stage Entreprise  
=> 84,80 € facturés par semaine (repas du lundi midi non compris, à prévoir par l'élève)

#### BOURSES

Simulation possible sur [www.simulbourses.educagri.fr](http://www.simulbourses.educagri.fr)  
Critères d'attribution identiques aux établissements Education Nationale

Dossier de demande ?  
=> à retirer / instruire auprès de l'établissement de provenance  
(décision avant fin année scolaire en cours - nous transmettre la notification correspondante)

Vous êtes éligible et n'avez pas engagé votre démarche ?  
=> nous demander au plus tôt un dossier à remettre avant la rentrée scolaire (décision début novembre)